

Conseil Municipal du 5 septembre 2018

**Nombre de conseillers municipaux en exercice : 11**

**Nombre de conseillers présents : 9**

**Excusé(e)(s) : 2    Quorum : 6**

**Pouvoir : 0**

**Secrétaire de séance :** Serge LARROQUE

**Date de convocation :** 28/08/2018

Le 5 septembre à 18h30 le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Denis REYNE. La séance est ouverte à 18h30

Noms prénoms	Présent	Excusé(e) procuration à	Noms prénoms	Présent	Excusé(e) procuration à
BELLOT NICOLE		X	LARROQUE SERGE	X	
BOYER ANDRE	X		MERINO OMBELINE	X	
CASTAING LAURENT	X		REYNE DENIS	X	
COLLOT SERGE	X		SADRAN ANNICK		X
FRECHAUT CEDRIC	X		TERRADAS MADELEINE	X	
GABILLAUD STEPHANE	X				

**Compte-rendu synthétique des décisions et/ou informations du Conseil Municipal mercredi 5 septembre 2018**

<b>N° ORDRE</b>	<b>DELIBERATIONS</b>	<b>DECISIONS</b>
02 Délibération 38-2018	Délibération décision modificative budget 2018	Adopté à l'unanimité
03 Délibération 39-2018	Délibération transfert compétence contrôle DECI au SDEEG	Adopté à l'unanimité
04 Délibération 40-2018	Délibération représentant CLECT	Désigné à l'unanimité Denis REYNE
05 Délibération 40-2018	Délibération MISE EN PLACE RIFSEP	Adopté à l'unanimité
<b>INFORMATIONS</b>		
01	Approbation compte rendu du 06 juin 2018	Adopté à l'unanimité
06	Présentation devis DUPAS nettoyage et entretien peinture mairie, foyer et école	Adopté à l'unanimité Foyer mairie : Nettoyage extérieur bandeau et avant toit remplacement bandeau en PVC sur 70 ml montant HT 2.943,20
07	Préparation repas des aînés du 6/10/2018	Traiteur ROUSSEAU – Menu arrêté Animation Kevin MONIER Prix du repas invité 25 € gratuit commune plus de 65 ans

08	<p>Divers</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Emplacement FOOD TRUCK</li> <li>• Poteau incendie église</li> <li>• Inauguration stèle et salle François GABILLAUD</li> <li>• PLUI</li> <li>• Divers</li> </ul>	<p>Accord de principe stationnement terrain de pétanque.</p> <p>Détérioré par un véhicule non identifié, le poteau devra être refixé sur son embase.</p> <p>Samedi 27 octobre à 11 heures suivi d'un vin d'honneur.</p> <p>Coût étude 260.000 €, un cabinet d'étude a été retenu, il va réaliser un état des lieux dans chaque commune et soumettra ses propositions en fonction des critères et contraintes imposés par les différents organismes étatiques et viticoles. Les municipalités devront se conformer à ces avis et n'auront aucune influence sur le classement des différentes zones. L'élaboration de ce document nécessite un délai estimé à 4 ans avant qu'il ne soit applicable.</p> <p>Travaux mise aux normes plafond foyer en cours  Taillage de la haie de l'école par Mr DUBERNET</p>